

Compte-rendu de la réunion de la Commission locale de développement rural du jeudi 23 septembre 2021

27 présents

BINGEN Benjamin, COGET Jean-Michel, COOREMANS Jérôme, DANTINNE David, de LICHTERVELDE Wauthier, DELADRIÈRE Marc, DELHAISE Rudy, DESCAMPS Pascal, GERADON Céline, GODFRIND Bernard, JOURDAIN Frédéric, JOURNEE Stéphane, KLEPPER Catherine, MICLOTTE Jessica, PALUMBO Pietro, PETIT-LAMBIN Véronique, PIRE Emmanuel, PIROTTE Maryse, SAINT-AMAND Fabienne, SIMON Catherine, SIMONS Raphaël, VAN GEEM Sandrine, VAN RAVESTYN Emmanuel, VERCOUTERE Véronique.

Membres Invités présents : CAREMAN Julie, MORELLE Benoit, SCHLEUSNER Patricia.

17 excusés

ABSIL Carole, BEYST Chantal, DEBRUN Edouard, DEMOULIN Bernard, DOHOGNE Régis, DORVAL Grégory, GILOT Roland, HANCE Véronique, LAMBERT Françoise, MANNENS Cosette, ORBAN Xavier, PAULUS Benoît, PETIT Philippe, PIERMAN Anne-Pascale, ROUXHET Frédéric.

Membres invités excusés : BERLEMONT Christelle, GARCIA-HAMTIAUX Nathalie

Pour l'Administration communale : marc WANBECQ, agent-relais de l'ODR.

Pour la FRW : Laetitia URBANCZYK, Aurélie VANDEBERG, agents de développement.

Pour le SPW-ARNE : Xavier Dubois (Excusé)

Introduction

Rudy Delhaise, président de la CLDR accueille et remercie les membres de leur présence. Il souligne le bon avancement du travail d'écriture des fiches-projet pour finaliser le programme.

Il s'agit de la 5^{ème} réunion CLDR dont deux ont été organisées en présentiel. Le président de la CLDR en profite donc pour informer l'assemblée du bilan des présences :

- 3 membres ont demandé leurs démissions (principale raison est le manque de temps pour s'investir) : Michaël Hulet, Aurélie Tubier et Christine Delmotte
- 4 membres sont réputés démissionnaires suite à 3 absences consécutives non excusées comme le stipule le ROI de la CLDR : Marie-Pierre Bouvier de Saint-Germain, Catherine Jacquet de Tavier, Frédéric Minner de Dhuy, Geoffrey Zanelli de Mehaigne.

Vu la possibilité de se réunir plus facilement et les quelques départs, la FRW a proposé à la commune de convier les membres invités et de mettre à jour officiellement (passage conseil communale) les nouveaux membres de la CLDR plus tard quand l'occasion se présentera (après approbation par exemple).

Le compte-rendu de la dernière réunion du 22 juin est approuvé.

Objectifs de la réunion

L'objectif est d'informer les membres de la CLDR du contenu des fiches-projets du lot 2 (le lot 3 n'ayant pas subi de modification importante par rapport au catalogue de projet mis en ligne sur la plateforme).

Les membres sont ensuite invités à réagir pour chaque fiche, afin de vérifier que la description est bien conforme à l'intention du projet, les endroits potentiels mis en avant et les étapes et partenaires sont bien identifiés.

Aurélien Vandenberg rappelle que les fiches-projet du lot 2 et 3 sont mises à disposition des membres de la CLDR pour relecture via un document pdf dans lequel ils peuvent insérer leurs remarques. <https://documentcloud.adobe.com/link/review?uri=urn:aaid:scds:US:dc5a7dc1-e13a-4385-a161-905e98ef69e1>

Les commentaires et remarques pour ces fiches sont récoltés jusque fin septembre.

Les 15 fiches-projet sont présentées en 3 groupes selon les thématiques et la discussion est ouverte après chaque fiche présentée.

Groupe 1 : infrastructures villageoises

2.5. Création d'une salle pour les associations à Eghezée

Pas de remarque

2.7. Aménagement d'un espace attractif et convivial dans le quartier de la gare.

Rudy Delhaise mentionne l'étude du BEP en cours avec les mêmes objectifs de développement de faire du quartier de la gare un centre convivial. Il est rappelé que cette étude est bien mentionnée dans la fiche du PCDR. Par contre l'étude du BEP englobe également l'aménagement de la Chaussée de Louvain. Cette partie près de la gare pourrait être plus rapidement mise en place via d'autres subsides, l'acquisition de zones privées potentielles est envisagée.

Un participant souligne qu'une étude a déjà été faite sur la rotation du parking au niveau de cet espace dans le cadre du plan communal de mobilité et la conclusion est qu'il y a peu de voiture qui restent, le roulement est bon.

Certaines propositions sont faites pour améliorer la fiche :

- De manière générale, le groupe trouve qu'actuellement le projet ne propose pas une orientation franche, il faut oser être innovant et marquer une intention claire d'y aménager un réel « centre-ville » convivial avec une grande place pour le piéton. Quid à restreindre par la suite selon les contraintes inévitables.
- Bien prendre en compte les horaires des élèves et professeurs de l'académie dans le développement du projet, mettre en place un système de stationnement qui soit adapté aux activités de l'académie et garder l'accès pour les familles. La question d'un Kiss&Ride est à l'examen dans l'étude du BEP.
- Englober de manière générale la réflexion sur le parking avec les espaces à proximité. Possibilité stationnement 1h sur 1 portion, 2-3h sur une autre portion et plus long plus loin. Renseigner du parking longue durée derrière le hall de sport, par exemple pour les utilisateurs du RAVEl qui stationnent parfois pour une demi, voire une journée entière.
- Proposition d'inclure dans le périmètre, le parvis devant le centre culturel, assez mal exploité. C'est le cas dans l'étude du BEP qui englobe également le centre culturel et les passes qui s'y trouvent à l'avant.

- Intéressant de conserver le caractère vert de la zone et d'améliorer la perméabilité de l'endroit avec le RAVEL comme proposé dans l'esquisse c'est une bonne idée, important pour l'aspect convivial de l'endroit.

La circulation devant le collège est prévue dans le Plan communal de mobilité.

2.8. Aménagement des abords de la petite académie d'Hanret

Pas de remarque.

2.9. Aménagement de la place de Liernu en un lieu de rencontre

Une question est posée sur le projet d'aménagement et la zone de dépose-minute en lien avec l'école, cela n'a pas encore défini, le dossier est à la Fédération Wallonie Bruxelles.

L'enjeu reste de déterminer le lieu le plus adéquat pour le poste d'accueil touristique. Le garage du presbytère est envisagé mais rien n'est sûr. Il sera intéressant en tout cas d'y prévoir des toilettes pour les cyclistes et visiteurs.

Proposition également de marquer, ou souligner dans le revêtement la zone de promenade, piétonne car il y a du trafic à cet endroit.

2.10. Aménagement de la salle et de la place de Noville-sur-Mehaigne

Rudy Delhaise précise que le projet logement est déjà terminé avec 6 nouveaux logements confié à l'AIS.

2.11 Création d'une place de village à Saint-Germain

Pas de remarque.

2.12 Rénovation/ Construction de la salle de Dhuy

L'assemblée se pose la question de l'occupation actuelle de la salle. Elle a beaucoup été utilisée dans le passé par le comité des fêtes mais très peu actuellement vu l'état insalubre du bâtiment.

Un participant souligne qu'il n'est peut-être pas pertinent de construire un bâtiment à côté de l'école car on bloquerait son expansion potentielle.

L'accès pompier est à vérifier et cet élément est repris dans la fiche -projet.

2.13. Aménagement d'un espace convivial à Leuze

Il faut corriger le périmètre et englober le jardin du presbytère.

Il y a un club de jardinage à Leuze appelé Leuzecalyptus qui serait intéressant à mentionner dans les partenaires pour l'aménagement du lieu.

2.14 Aménagement de la place de Warêt-la-Chaussée

Pas de remarque.

Groupe 2 : ressources naturelles

Organisation d'évènements renforçant le lien entre producteurs et consommateurs

Proposition de lier ce projet au projet 1.3 coordination et mise en valeur des produits locaux, vu que l'aspect de création d'un nouveau lieu de vente a été retiré de la fiche (souhait de la CLDR).

Le volet évènementiel peut être totalement intégré dans la fiche 1.3.

2.3 Mise en place d'actions pour stimuler la biodiversité dans son jardin

Proposition d'ajouter également le Leuezcalyptus comme partenaire dans ce projet. Penser également aux écoles pour l'aspect sensibilisation dans les jardins et potager partagé.

2.6 Mise en place d'actions pour favoriser les liens entre agriculteurs et la population

Rudy Delhaise en profite pour informer le groupe que la saison betteravière commence mardi. Avant, les écoles visitaient la râperie de Longchamps c'était fort lié à un ancien travailleur très pédagogue parti à la retraite. Il serait intéressant de rappeler cela à la râperie et de voir s'il n'y aurait pas un terreau d'anciens travailleurs intéressés à jouer ce rôle ou organiser des journées portes ouvertes de manière annuelle pour les habitants de la commune. Mentionner ces idées de projet à approfondir et inclure la râperie de Longchamps dans les partenaires.

Benoit Morelle qui fait partie d'une nouvelle association appelée « Eghez'haie » souhaite développer le réseau de plantation sur le territoire en aidant les agriculteurs à planter des haies autour de pâtures et parcelles agricoles. L'Agenda 21 souhaite justement organiser prochainement des conférences à destination des agriculteurs sur les MAE et plantations. Notons également que la journée de l'arbre cette année est axée sur les haies. Mentionner cette association et les étapes réalisées dans l'état du dossier de la fiche.

Proposition également de rassembler les agronomes du territoire qui pourrait aider les agriculteurs à organiser des actions ou des événements.

Groupes 3 : déplacements

2.1 Sensibilisation à la problématique de la vitesse

Le sujet de la vitesse dans les villages soulève à nouveau des idées :

- Proposition de mettre des panneaux clignotants bleus qui préviennent de la présence du passage piéton, ou « vous entrez dans un village ». Mais rappel que ce n'est pas toujours possible sur voirie régionale.
- Jouer avec les effets de porte. Offrir une visibilité dans des endroits problématiques. Les radars préventifs fonctionnent assez bien et sont placés en tournante sur les endroits problématiques du territoire.
- En France et au Portugal dans les petits villages, système de radar de vitesse qui déclenche feu rouge en cas de dépassement de vitesse.
- Distribution de nains pour décorer et attirer le regard ou avec des faux-enfants, cela semble marcher à certains endroits, mais pour d'autres on s'habitue.

Rudy rappelle la réalité de terrain et les contournements opérés par certains automobilistes malgré les aménagements réalisés :

- Exemple à Warêt-la-Chaussée, essai de système de dissuasion, avec cailloux et obstacles. Les gens enlèvent les barrières et contournent par les champs.
- Exemple également rue Bellevue, salle entre Eghezée et Warêt. Au niveau du RaVel, il y a des piquets pour bloquer cette rue, les gens contournent donc par les champs

2.2. Mise en place de ralentisseurs sur voiries régionales

A Upigny sur le tronçon de la route de la Bruyère mais au niveau du croisement avec la rue de Frise, la traversée n'est pas équipée d'information pour ralentir, l'endroit est problématique et source

d'accident. Vérifier de bien le reprendre dans la FP 2.2 Dispositif de ralentissement sur voirie régionale car ce tronçon n'est pas repris dans le PCM.

2.4. Sécurisation des principaux arrêts de bus des différents villages

A Warêt, route de Champion c'est urgent, il y a un arrêt de bus dans un tournant avec des écoliers qui s'y rendent. Ils sont sur la route (sens Namur vers Eghezée). Rudy précise qu'une demande a été faite à la région wallonne pour passer de 70 à 50 à cet endroit, réponse reçue non satisfaisante.

Suites

Calendrier des prochaines étapes

Attention modification par rapport à ce qui avait été annoncé en réunion

- Octobre: finalisation du document, pas d'activité de la CLDR
- 20 Novembre: stand PCDR à la fête du développement durable
Proposition du groupe de présenter des réalisations rapidement mises en place, même si actions pas forcément collectives. Montrer certaines fiches avec un visuel, mettre en avant les relais de la CLDR par village. Jessica veut bien participer à la réflexion.
- **Mardi 14 décembre à 20h00** (et non le mercredi 17/11 comme prévu initialement) : CLDR d'approbation du PCDR et première demande de convention. Proposition de formule auberge espagnole : partage de desserts et verre offert par la commune.
Demande étiquettes avec nom/prénom pour la prochaine CLDR/ ou répertoire avec prénoms et adresse de chacun.

Etapes officielles d'approbation du PCDR :

- Janvier: avis de recevabilité du SPW-DGARNE
- Fin janvier 2022: conseil communal d'approbation du PCDR
- Février/ mars: défense du dossier auprès du Pôle Aménagement du territoire
- Approbation du PCDR le Gouvernement Wallon
- C'est une fois que le PCDR est approuvé qu'il y a la possibilité de réaliser des demandes de convention (subsidés pour les projets)

Information sur les projets du PCDR en cours :

- Lancement du Plan en faveur de l'énergie et du climat → fiche projet 1.8
- Lancement du plan Wallonie cyclable → lien fiche-projet 1.1
- GT Ressources naturelles: action fauchage tardif en cours – terrain parcouru par des membres du GT et des naturalistes + carte participative. La prochaine étape est la vérification par la région wallonne.
- GT Déplacements: s'est réuni le 31/08 – courrier vers les écoles en mars 2022
- 1er trimestre 2022: visites de projets dans d'autres communes – rencontre autres CLDR (retour de vos attentes)

La soirée se clôture vers 22h00.

Le président clôture la séance et remercie l'assemblée pour les différents échanges constructifs et souligne positivement les bonnes avancées « on voit la fin du long marathon »

Pour le secrétariat de l'ODR
Laetitia URBANCZYK, Aurélie VANDEBERG

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter
Laetitia Urbanczyk ou Aurélie Vandeberg de la Fondation Rurale de Wallonie
par mail à a.vandeberg@frw.be; ou par téléphone au n° 019/58 93 25*